



Investir dans les filières de qualité en Midi-Pyrénées 2015-2020

Liste de matériels éligibles pour les producteurs engagés en Agriculture Biologique (certifiés ou en conversion)

Polyculture et grandes cultures : travail du sol, matériels de compostage et d'épandage, matériels de protection des cultures

Cultivateur (inerte ou animé),
Machine à bêcher, déchaumeur (à dents, à disques à pattes), cover-crop, vibroculteur, rouleau, décompacteur, sous-soleuse, herse rotative,
Equipements de limitation du tassement des sols (roues jumelées, roues cages, tasse avant, pneus basse pression : uniquement le pneumatique)
Épandeur d'amendements à pesée automatique,
Equipements associés à l'aménagement d'une aire de compostage : feutres et dérouleur de feutres à compost (filet texturé amortissable sur 10 ans), épandeur de compost, broyeur de végétaux pour compostage, broyeur de bois (lié au compostage et non à la production de plaquettes forestières),
Dynamiseurs pour préparations bio dynamiques, matériel de pulvérisation, poudreuse pour cultures pérennes (vigne)

Elevage : matériels d'assistance, de stockage et de fabrication d'aliments à la ferme, d'entretien des bâtiments

Pince à bottes, élévateur, clôtures de parc
Matériel d'assistance à la récolte : plateforme, lève-palette.
Faneuses, andaineur, retourneur d'andains, faucheuses, round-baller, chargeur, Secoueuse, Conditionneuse,
Dérouleuse de balle ou remorque d'alimentation des animaux
Matériel de soins en élevage (germoirs à céréales, diffuseurs pour l'aromathérapie...)
Cellule à grains et système de ventilation, séchage, filet de protection anti-ravageurs sur les équipements de stockage Matériel de manutention (vis à grain, suceuse, élévateur à tapis)
Broyeur et Matériel de mouture, aplatisseur à céréales, séparateur, trieur,
Equipements pour le séchage : griffe, ventilateurs, (uniquement matériel manutention fourrage)
Matériel de nettoyage, désinfection, désinsectisation des bâtiments
Equipements de parcours et bâtiments spécifiques aux productions plein air et semi plein air (porcs, volailles) : bâtiments déplaçables avec chaînes d'alimentation, mangeoires, abreuvoirs.
Calibreuse, et matériel de marquage des d'œufs

Matériel de tri et de stockage de semences et graines fermières

Benne ventilée, cage de pollinisation, table densimétrique, nettoyeur, cyclone, décortiqueuse

Productions légumières, fruitières et arboricole : Matériels spécifiques

Serres et système d'arrosage maîtrisé (goutte à goutte à l'intérieur de la serre)
Matériels spécifiques liés à la plantation et à la récolte de légumes de plein champ biologiques
Équipement de séchage de l'ail,
Dérouleuse de paillage, motteuse
Palox et caisses plastiques de stockage (amortissables)
Matériel de travail du sol pour maraîchage : cultivateur, cultirateur, décompacteurs, herse rotatives, butteuse, sarcleuse
Machine à planter et planteuse à motte.
Semoir de précision maraîcher.
Arracheuse et récolteuse de légumes.

☞ Pour information : le matériel de désherbage mécanique et thermique (herse étrille, éciameuse, bineuse, gyrobroyeur, épareuse...) sont aidés dans le cadre de la mesure 413.